



VOLVO Opti Tour

Édition 2022

Avis de course

La **Fédération Francophone du Yachting Belge** a le plaisir de vous convier à l'édition 2022 du VOLVO Opti Tour :

Samedi 7 mai 2022 ----- CNHC (Bas-Oha)
 Samedi 14 mai 2022 ----- RYCI (Ittre)
 Samedi 21 mai 2022 ----- RYCM (Liège)
 Samedi 11 juin 2022----- GYC by SAIL@CCES (Genval)
 Samedi 2 juillet 2022 ----- SNEH (Eau d'Heure)
 Samedi 20 août 2022 ----- BRYC (Bruxelles)
 Samedi 27 août 2022 ----- RCNMB (Mons)
 Samedi 3 septembre 2022 ---- RYCW (Bütgenbach)
 Samedi 10 septembre 2022 -- RCNV (Visé)
 Samedi 17 septembre 2022 -- RCVD (Dave)

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle de cet AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. Règles

La régata est régie par :

- 1.1 Les règles d'introduction à la régata (voir le carnet du régatier) ;
- 1.2 L'Avis de Course et les Instructions de Course.

2. Instructions de Course (IC)

2.1 Les instructions de course seront disponibles dans le carnet du régatier ;

3. Communication

Un briefing est prévu vers 10.00Hr afin de donner les consignes et les explications sur les règles et le parcours.

4. Admissibilité et Inscription

4.1 La régata est ouverte à tous les jeunes âgés de 8 à 14 ans ayant obtenu au minimum la voile d'argent (2 étoiles).

Au cas où il n'aurait pas les 2 étoiles, le jeune régatier doit être présenté / soutenu par le président du club, d'un moniteur du club / Centre ADEPS, ou d'un responsable de l'école de voile.

4.2 Les bateaux admissibles peuvent **s'inscrire via le site web** : <https://www.ffyb.be/volvo-opti-tour/>

Infos via optitour@ffyb.be ou au 081/30.49.79

Ceci afin de prévoir le matériel nécessaire. – Merci d'avance





9. Programme

- 9.1 Confirmation d'inscription : de 9h à 10h
- 9.2 Jour(s) de course : voir l'annexe
- 9.3 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à 10h30.
- 9.3 Aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15h30.
- 9.4 Le programme est sujet à modification

13. Les parcours

Les parcours à effectuer seront décrits lors des briefings.

15. Classement

Pour une manche

- 15.1 Le système de classement est le suivant : classement à minima (1^{er}=1 point, 2^{ème}=2 points, etc)
 - 15.1.1 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
 - 15.1.2 Les bateaux faisant l'objet d'une pénalité (disqualification, abandon, etc) recevront un nombre de points égal au nombre de participants du jour +1.
- 15.2 Quand 4 à 7 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- 15.3 Quand 8 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

Pour la compétition

Tous les participants sont repris au classement du championnat sous un système à minima. les participants absents à une manche recevront une pénalité DNC (Did Not Compete) égale au nombre de participants du jours +1.





21. Protection des données

21.1 Droit à l'image et à l'apparence

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFYB, la Belgian Sailing et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

21.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFYB et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de l'autorité organisatrice, de la FFYB et ses sponsors. La FFYB en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFYB peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant info@ffyb.be ou par courrier au siège social de la Fédération Francophone du Yachting Belge en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

22. Établissement des risques

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

23. Prix

Les prix seront distribués comme suit : Un prix pour les 3 premiers de chaque manche
Un souvenir pour chaque participant.

24. Informations complémentaires

25.1 Pour plus d'informations, veuillez contacter la FFYB via optitour@ffyb.be ou au 081/30.49.79.

Une petite restauration et la vente de boissons seront organisées par le club.





Samedi 7 mai 2022	Centre Nautique Hesbaye Condroz (CNHC) Rue Alphonse Libert 5 B-4520 WANZE (BAS-OHA) www.cnhcwanze.be
Samedi 14 mai 2022	Royal Yacht Club de Ittre (RYCI – Interyacht) Rue du Sart 57 B-1460 ITTRE www.interyacht.club
Samedi 21 mai 2022	Royal Yacht Club de la Meuse (RYCM) Rue de l'Île Monsin 2 B-4020 LIEGE www.rycm.be
Samedi 11 juin 2022	Genval Yacht Club by SAIL@CCESS (GYC) Meerlaan 190/A B-3090 OVERIJSE www.genvalyachtclub.be
Samedi 2 juillet	Sports Nautiques de l'Eau d'Heure (SNEH) Rue d'Oupia 4/1 B-6440 FROIDCHAPELLE www.sneh.be
Samedi 20 août	Bruxelles Royal Yacht Club (BRYC) Quai de Heembeek 2 B-1020 BRUXELLES www.bryc.be
Samedi 27 août	Royal Club Nautique de Mons Borinage (RCNMB) Avenue du Grand Large 2A B-7000 MONS www.rcnmb.be
Samedi 3 septembre 2022	Royal Yacht Club de la Warche (RYCW) Worriken, 2C B-4750 BUTGENBACH www.rycw.be
Samedi 10 septembre 2022	Royal Centre Nautique de Visé (RCNV) Île Robinson 1 B-4600 VISÉ www.rcnv.be
Samedi 17 septembre 2022	Royal Cercle de Voile de Dave (RCVD) Péniche Titine II Rue du Rivage 2 B-5100 DAVE www.cvdave.be

